

08102026_04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 8 octobre 2026

Nombre de Conseillers

• en exercice 15

• présents 14

• votants 15

• Excusée 1

(dont 1 procuration)

Absent

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à vingt heures quinze le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Christiane MADAULE, Maire

Date de la convocation :

30 septembre 2026

Date d'affichage :

30 septembre 2026

Étaient présents : Mmes : Christiane MADAULE ; Mme Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Claudine SERRA ; Josiane BALZAN, Mme Angèles DESCATOIRE ; Manon SICARD.
Mrs : Serge BARBASTE Christophe BRENAC ; Vincent COUSINIÉ ; Benoit OULES ; André LOPEZ ; Maxime LAURENT ; Olivier CHEREL

Excusée : Séverine GARCIA VAYSSE

Mme Cros Martine a été élue secrétaire de séance

**Opération n°31 - Goudronnage
plan de financement – FAVIL 2026**

Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de valider le plan de financement prévisionnel relatif au projet FAVIL 2026.

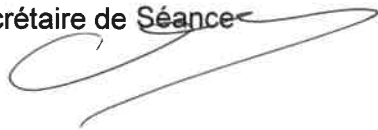
Pour la réalisation de cette opération, le montant total des dépenses est de 18 050 € HT. Il nous est possible de solliciter les institutionnels suivants :

- Conseil départemental du Tarn (38 %) 6 789,52 €
- Fonds de concours – Communauté d'Agglomération Castres Mazamet (31 %) 5 630,24 €
- Autofinancement – Commune de Noailhac (31 %) 5 630,24 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (dont 1 voix par procuration) :

- APPROUVE le plan de financement du projet FAVIL 2026 tel qu'il est présenté ci-dessus ;
- VALIDE la participation financière de la commune à hauteur de 5 630,24 € (soit 31 %), qui sera inscrite au budget primitif ;
- AUTORISE Madame le Maire à solliciter officiellement les subventions auprès du Conseil départemental du Tarn et de la Communauté d'Agglomération Castres / Mazamet ;
- CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents afférents à ce dossier.

Martine CROS
Secrétaire de Séance



Christiane MADAULE
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

